



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
SÉANCE DU MERCREDI 27 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, vingt-sept mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le vingt mai, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Didier BOURG(Adjoint), Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Nicolas BLATGÉ, Sylvain MASSIÉ, Flavie PIRON, Allison PLAS, Claire ASTOR.

Absents excusés : Christine GORGUES ROIG, Frédéric ORGUEIL (pouvoir à Nathalie CALMELS)

Secrétaire de séance : Flavie PIRON.

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
11	9	1	10

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération,
Compte-tenu de son affichage sur le site de la mairie
le :
Et de sa transmission en Préfecture le :

N°2026-06-09

9.1

Projet de création d'un Conseil municipal jeunes

La commune souhaite engager une réflexion en vue de la création d'un Conseil municipal jeunes afin de favoriser l'expression et la participation des jeunes à la vie communale.

Dans ce cadre, une équipe de travail est constituée afin de procéder à l'élaboration et au cadrage du projet. Mesdames Allison PLAS, Nathalie CALMELS et Flavie PIRON sont chargées de se renseigner sur les dispositifs existants dans les communes environnantes et de recueillir les informations utiles à la construction du projet.

Une estimation de 37 enfants âgés de 9 à 16 ans résidant sur la commune a par ailleurs été réalisée à titre informatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

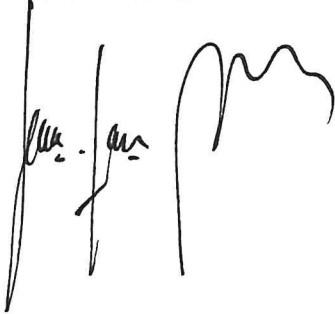
- **DÉCIDE** d'engager une réflexion en vue de la création d'un Conseil municipal jeunes ;
- **DIT** qu'une note de synthèse sera présentée lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, en vue de définir les modalités de mise en œuvre du projet.

Résultat du vote :

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 27 mai 2026,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN



Le Secrétaire de séance
Flavie PIRON

